

Ordre du jour

Conseil municipal du 11 juin 2020

Séance 2020-04

20h30

Le Maire a décidé d'admettre dix personnes au maximum dans le public, ce qui remplit la condition de publicité des débats. Le quorum est toujours au tiers, les élus peuvent toujours recevoir deux pouvoirs.

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

Installation de GIRONDIER Pierre au Conseil municipal – n° 4 de la liste UNION POUR CASTELNAU (démission de MARCET Claudette)

01 Adoption du PV du 25 mai 2020

02 Indemnités du Maire

03 Indemnités des adjoints et conseillers – Tableau récapitulatif

04 Commissions municipales

05 CCAS – Composition - 8

06 CAO – Composition - 5 titulaires + 5 suppléants

07 SDEHG – Commission territoriale de Fronton - 2 délégués

08 Réseau31 – SM eau et assainissement de Haute-Garonne — 3 élus

09 Syndicat Intercommunal des Eaux des Vallées du Girou, de l'Hers, de la Save et des Coteaux de Cadour – 1 titulaire + 1 suppléant

10 Syndicat Mixte Haute-Garonne Environnement – 1 titulaire + 1 suppléant

11 Correspondant Défense – 1

12 Correspondant Sécurité routière - 1

13 CNAS – Assemblée départementale annuelle - 1 délégué

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

14 SDEHG – Pose horloges astro

FONCTION PUBLIQUE

15 Création de postes au tableau des effectifs - 3

16 Gratification stagiaire BAFA

17 Versement prime exceptionnelle COVID19

Questions diverses

Tirage au sort des jurés d'assises.